

## Conseil de l'école doctorale

**Lundi 17 novembre 2014**

Membres du conseil présents ou représentés : Frédéric ALEXANDRE, Noellyne BERNARD, Viviane BIRARD, Sébastien BOGAJEWSKI, Gilles BROUGERE, David FLACHER, Mike GADRAS, Rémi GAGNAYRE, Pascale GARNIER, Elodie JACQUES-BOUSSARD, Gabrielle LETALLEC- LLORET Pascale MOLINIER représenté par Éric Bidaud, Françoise PALLEAU-PAPIN, Antoine PECOUD, Andréas SOHN.

Invités présents : Éric BIDAUD, Muriel VATRIN.

Membres du conseil excusés : Éric DESMONS, Mireille DUNEZ- SIMON Olivier FAVEREAU, Nathalie FERRÉ, Anne LARUE, Bertrand LEGENDRE, Pascal LOKIEC, Mustapha MEKKI, Sylvie OCTOBRE, Denis PERNOT, Michaël ROY, Letitia TRIFANESCU, Françoise SULLET – NYLANDER, Yannick TRIGANCE, Christoph WULF.

Membres invités excusés : Philippe BOUQUILLION, Nathalie COUTINET, Yann- Arzel DURELLE- MARC, Marie- Anne PAVEAU.

Gilles Brougère, directeur de l'école doctorale ouvre la séance à 9h35.

Il commence par évoquer le compte rendu du dernier conseil et le rapport annuel de l'école doctorale.

### Intitulés des doctorats (modification de la liste)

Les directeurs-trices de laboratoires s'accordent pour dire qu'il faut revoir les codifications des doctorats pour s'inscrire dans la logique disciplinaire du CNU. Toutefois, une même mention peut être le bien commun de plusieurs laboratoires. Il existe un comité d'experts par discipline, il reviendrait donc à ce dernier de saisir l'ED ou le BRED en cas de problème. Le directeur de l'ED va transmettre cette proposition à la commission de la recherche (voir la proposition après validation par les laboratoires en annexe 1)

### Appel à mobilité internationale

L'école doctorale Erasme avec le soutien financier du collège des ED de Sorbonne Paris Cité va proposer un appel à mobilité internationale.

Gilles Brougère pense qu'il est important pour un doctorant d'effectuer, dans la mesure du possible, un séjour scientifique à l'étranger. Ce projet ne financera que des mobilités sortantes, il s'agit ici d'apporter au doctorant une expérience scientifique et culturelle. Noellyne Bernard souligne que cela signifie que le laboratoire dans lequel le- la doctorant.e travaille a conclu des partenariats avec d'autres laboratoires ou que le doctorant a noué un contact avec un laboratoire à l'étranger et qu'il en fait bénéficier son laboratoire.

Cet appel à mobilité sera réservé aux doctorant.e.s de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année.

Le séjour sera de longue durée soit de 2 (minimum) à 6 mois. Le budget consacré à cette opération sera de 20 000 €, il se répartira de façon égale entre Erasme (10 000€) et USPC (10 000€).

Andréas Sohn demande si SPC va délibérer sur les dossiers ? Non, le collège des ED laisse chaque ED organiser ses propres procédures et choisir les dossiers.

Sébastien Bogajewski demande qui va s'occuper des visas pour les doctorants ?

Noellyne Bernard indique que dans chaque ambassade, il existe un relais pour les universités.

A la question concernant les ECTS, Gilles Brougère indique que les doctorant.e.s pourront dans le cadre de cette mobilité pratiquer des activités scientifiques et les faire valider en ECTS. La formation doctorale peut être une des raisons pour ce séjour dans un laboratoire à l'étranger. Ce sont les activités qui rapportent des ECTS et non le séjour en lui-même (voir en annexe 2 l'appel à mobilité).

🚩 Préparation de la campagne des contrats doctoraux 2015 : appel pour les contrats fléchés et calendrier

L'ED Erasme reconduit la procédure des contrats fléchés, qui va se caler sur le même calendrier que les contrats doctoraux ordinaires.

Une question porte sur le nombre de contrats fléchés que peut présenter un centre de recherche ? Il peut soumettre au maximum deux contrats fléchés mais l'idéal reste un contrat par laboratoire. Si cela ne suffit pas un laboratoire peut lancer un appel et présenter le ou la candidat.e par les contrats « ordinaires ». Lorsqu'un.e doctorant.e est inséré.e dans un projet de recherche, cela lui donne plus de chance d'avoir un soutien de qualité. De même qu'il est très intéressant pour un.e doctorant.e d'être inscrit.e dans un projet avec un.e post-doctorant.e.

David Flacher demande à ce qu'on puisse auditionner un candidat qui n'aurait pas encore obtenu la note du mémoire du M2R. Il indique qu'il y a des universités qui décident de l'attribution d'une bourse sans avoir la note du master. En fait, dans la formation Erasmus Mondus qu'il dirige, les soutenances de mémoires auront lieu du 7 au 10 juillet 2015.

Gilles Brougère répond que compte tenu de la diversité des disciplines, les membres du jury ont besoin de connaître l'évaluation du mémoire. En son absence, ces derniers ne peuvent juger de la capacité à faire de la recherche.

Cette question pourra être débattue lors du prochain Conseil, le 16 mars 2015. Dans l'immédiat, il s'agit de proposer une date pour la remise des notes la plus tardive possible, sachant que les auditions pour les contrats doctoraux se dérouleront les 29 ou le 30 juin 2015 (voir l'appel contrats fléchés en annexe 3).

🚩 Informations sur les activités du collège des écoles doctorales Sorbonne Paris Cité (dont les appels pour les contrats doctoraux)

En 2015, l'université Sorbonne Paris Cité (USPC) met au concours des contrats doctoraux destinés à accueillir dans ses équipes de recherche des doctorant.e.s étranger.e.s de bon niveau.

Gilles Brougère demande aux directeurs-trices de laboratoire de faire remonter les dossiers de très bon.ne.s candidat.e.s. Les auditions (la semaine du 13 avril) pourront avoir lieu à distance, mais ce n'est pas toujours bon pour le.la candidat.e. Aussi Gilles Brougère invite les laboratoires qui seraient concernés à financer, le cas échéant, le déplacement de leur candidat.e. Cela permettra de mieux connaître le.la candidat.e et en cas d'échec à la procédure de SPC de le.la présenter pour les contrats doctoraux d'Erasme.

La pré-sélection sera faite par le bureau de l'ED qui validera les dossiers et pourra en faire remonter jusqu'à 3. L'objectif est de faire remonter un ou deux bons dossiers.

David Flacher demande s'il existe un appel pour la campagne de contrats doctoraux internationaux 2015 d'USPC en anglais ? G. Brougère va se renseigner.

Le calendrier :

Le dossier tel que demandé doit arriver à l'ED le 1er février de façon à ce que cette dernière retourne les propositions au collège des ED le 15 février 2015

#### Définition du montant minimal des demandes de financement adressées à l'école doctorale

Gilles Brougère signale que l'ED Erasme a été saisie pour une demande de financement d'un montant de 30 €.

Il propose que l'ED soit sollicitée pour des sommes supérieures ou égales à 200 € à partager avec le centre de recherche. Si l'ED prend en charge, l'intégralité de la mission, elle ne pourra être inférieure à 100 €. La logique de financement des doctorant.e.s par l'ED, est d'apporter un soutien financier au laboratoire lorsque les coûts sont significatifs.

L'ED accepte de participer au frais de jury de thèse mais elle ne finance pas les frais de repas ni ceux de la reproduction de la thèse. Néanmoins, ces derniers peuvent être pris en charge par les centres de recherche.

#### Point sur la formation

Il est rappelé qu'aujourd'hui, le CFDIP offre des formations à tout.t.e.s les doctrant.e.s, Il propose 180 formations et l'ED Erasme offre toujours ses propres formations. Il est souligné qu'il est important que les directeurs.trices de thèse travaillent avec les doctorant.e.s pour les aider à construire leur parcours de formation.

Sébastien Bogajewski demande à avoir accès aux deux études qui ont été présentées en réunion de rentrée pour la prochaine Commission recherche.

#### Le colloque des doctorants

Ce colloque n'a pas de thème, il se tiendra en septembre. A l'occasion de la réunion de rentrée du 4 novembre dernier, un petit groupe s'est réuni pour réfléchir à ce projet. Nathalie Coutinet, membre du bureau d'Erasme suit le processus.

Sébastien Bogajewski indique que l'ENT ne joue pas son rôle pour l'information des doctorant.e.s. Gilles Brougère répond que c'est un domaine sur lequel l'ED est impuissante.

#### Etats des lieux et Projets pour la commission scientifique

Éric Bidaud fait un bref compte rendu des réunions de la Commission Scientifique.

Après avoir rappelé le sens de la CS et sa fonction au sein de l'ED : fondamentalement une instance de réflexion et de propositions et par conséquent participant de la dynamique générale de l'ED, M. Éric Bidaud déplore que jusqu'à aujourd'hui, la commission ne réunisse que trois ou quatre laboratoires. Il conviendra de créer et trouver les conditions d'une mobilisation plus grande des laboratoires et d'en communiquer l'importance. Il reste que les débats au sein des cette commission ont toujours été d'une grande richesse.

Selon lui, la 1<sup>ère</sup> utilité est de permettre que les laboratoires puissent déjà se connaître, échanger et communiquer sur ce qu'ils font. L'idée est que chacun puisse ouvrir ses formations à l'ensemble des centres de recherche et permettre ainsi une réelle transversalité.

Éric Bidaud revient sur le séminaire qui s'est déroulé le 04 novembre dernier sur l'encadrement doctoral, premier du genre. Cela a permis une réflexion sur la manière dont les directeurs de thèse peuvent suivre, encadrer les doctorant.e.s. et concevoir cette difficile fonction d'encadrement. Le fait que sont apparues des oppositions de style ou de conception donne toute la complexité à définir l'unité d'une démarche.

Éric Bidaud pense que pour donner à cette CS vitalité et sens, il faut surtout penser avec originalité le cadre des rencontres de la CS, c'est-à-dire essayer de créer des formes d'échanges sur des bases moins académiques.

Ce sont des points qui sont en débat.

Dans les mois à venir, en relation avec les réflexions du collège des ED de SPC, l'ED va être amenée à repenser la question du suivi des doctorants, leur formation et leur sélection.

Sébastien Bogajewski suggère au président de la commission scientifique de faire un compte rendu pour donner de la visibilité sur le travail de cette dernière.

Devant, le peu de fréquentation de l'atelier du 04 novembre dernier sur l'encadrement doctoral à P13, il est décidé de reconduire cette réflexion sur une journée dans le cadre d'USPC.

#### Questions diverses

Noellyne Bernard constate que lors de la distribution des enveloppes de l'ANRT, 20% des fonds ne sont pas utilisés. Elle pose la question de savoir ce qui pourrait être mis en place pour valoriser la recherche auprès des entreprises. Gilles Brougère indique qu'il est difficile de combiner l'offre à la demande car les domaines qui intéressent les SHS sont les associations ou les collectivités territoriales. L'enjeu se situe en partie au niveau du master.

Par ailleurs, il indique qu'il y a un projet au niveau de SPC pour organiser une manifestation avec les entreprises pour l'après-doctorat. Peut-être pourrait-on y intégrer les conventions CIFRE ?

La réunion du conseil se clôture sur le changement de Vice-Président de la Commission Recherche. M. Brougère informe que Dominique Ledoux a été élu.

Gilles Brougère se félicite de cette élection car M. Ledoux souhaite poursuivre la politique mise en place par son prédécesseur. De plus, du fait de ses fonctions antérieures, il connaît bien les ED et cela devrait permettre de travailler dans de bonnes conditions sur les chantiers à venir.

La prochaine réunion du conseil de l'école doctorale aura lieu le 16 mars 2015.

La séance est levée à 12h20.